

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

# Groupe de travail « objectifs » N°2

Groupe de travail du 3 octobre 2019, Saint-Brévin-les-Pins



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

# Les étapes d'élaboration du docob



# Pour rappel ...

## L'environnement du site Natura 2000 :

- Courants,
- Sédimentologie,
- Bathymétrie,
- Qualité de l'eau

## Des activités pratiquées sur le site :

- Activités professionnelles,
- Activités récréatives,
- Action publique

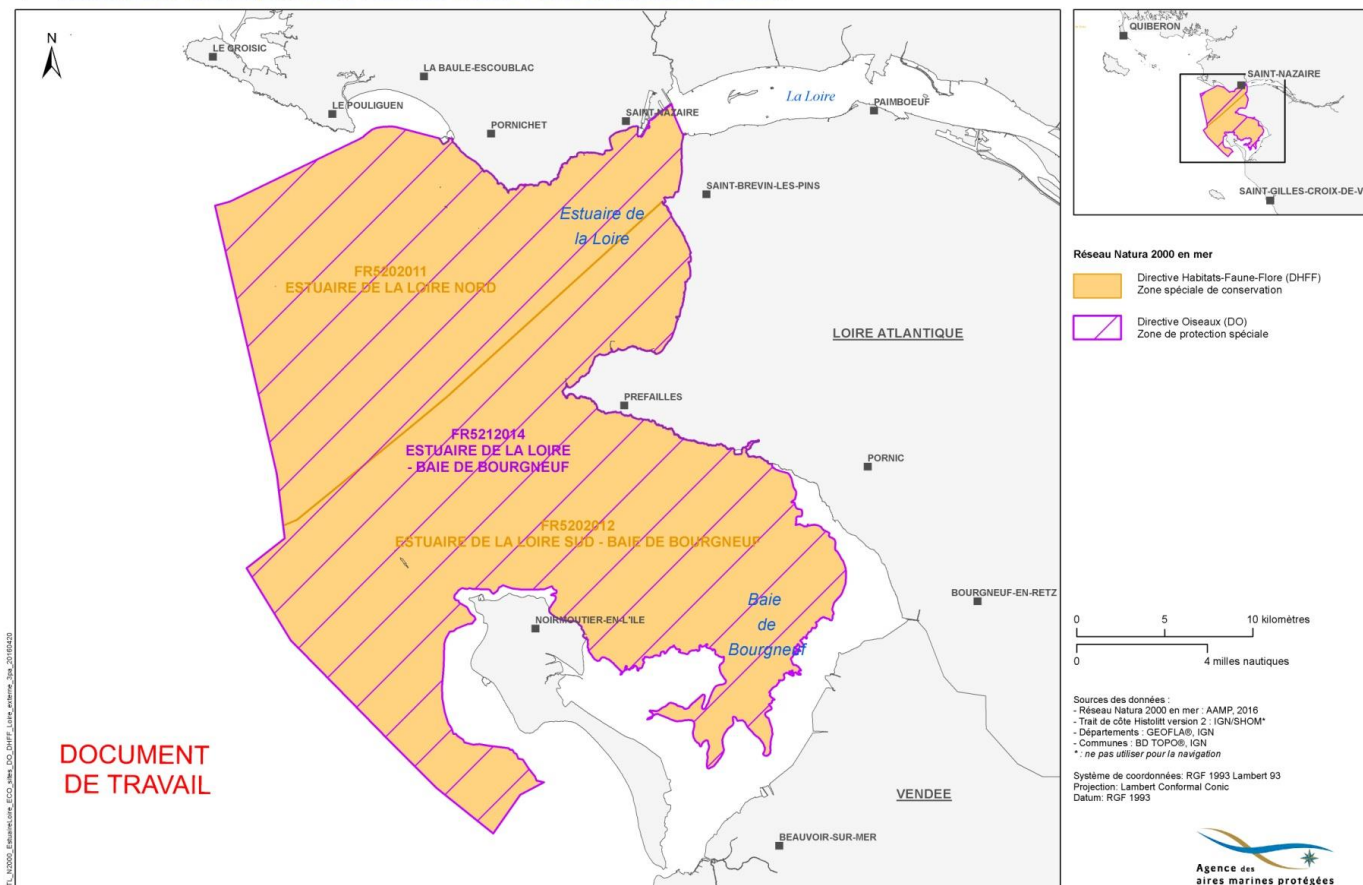
## Des espèces et des habitats à conserver:

- Poissons amphihalins,
- Mammifères marins,
- Oiseaux marins,
- Habitats

### ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE Natura 2000 en mer, directive Habitats-Faune-Flore et directive Oiseaux

Éditée le :

04/2016



# Pourquoi définir des objectifs ?

---

- Pour s'accorder sur **l'état que l'on souhaite atteindre** pour les espèces et les habitats sur le long terme (15 ans)
- Pour servir de **référence** pour **orienter les choix de gestion** sur le site Natura 2000
- Pour aboutir à la **stratégie d'actions** à mettre en œuvre sur le site

## Le but de ce groupe de travail

- Travailler ensemble pour réfléchir aux objectifs du site Natura 2000 pour les espèces et les habitats à conserver.

# Le cadre réglementaire

- Une gestion encadrée par le **Code de l'environnement** et les **Directives Habitats, Faune, Flore et Oiseaux**.

Extrait du Code de l'Environnement : « Les sites Natura 2000 font l'objet de mesures destinées à **conserver ou à rétablir dans un état favorable** à leur maintien à long terme **les habitats naturels et les populations des espèces** de faune et de flore sauvages qui ont justifié leur délimitation. Les sites Natura 2000 font également l'objet de mesures de prévention appropriées pour éviter la détérioration de ces mêmes habitats naturels et les perturbations de nature à affecter de façon significative ces mêmes espèces. » (Article L414.1.V. du Code de l'Environnement)

Extrait de la Directive Habitat, Faune, Flore :

1/ La directive a pour objet de contribuer à assurer la biodiversité par la **conservation des habitats** naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen des états membres où le traité s'applique.

2/ Les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le **maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable**, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire.

3/ Les mesures prises en vertu de la directive tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales. (Article 2 de la Directive 92/43/CEE)

- Des **obligations** qui s'imposent à tous les sites Natura 2000

**Par la désignation des sites, les États s'engagent à maintenir ou restaurer l'état favorable de conservation des habitats ou espèces d'intérêt communautaire présents.**

- Un niveau d'**ambition** affiché par le **Document Stratégique de Façade Nord Atlantique – Manche Ouest**

Annexe « Objectifs stratégiques et indicateurs associés » du Document Stratégique de Façade NAMO :

[http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe\\_6a\\_internet\\_cle5ce781.pdf](http://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_6a_internet_cle5ce781.pdf)

# Modifications apportées aux diagnostics écologiques

## ➤ Habitats marins

Modifications apportées à la hiérarchisation des habitats après le COPIL d'avril 2019			
Habitat	Niveau d'enjeu Version présentée en COPIL	Niveau d'enjeu Version actualisée (aout 2019)	Justifications
1140-1 Sables des hauts de plages à Talitres	moyen	secondaire	niveau de sensibilité incorrect
1140-2 Galets et cailloutis es hauts de plages	moyen	secondaire	niveau de sensibilité incorrect
Macroalgues intertidales	moyen	fort	niveau de sensibilité incorrect
Moulières	moyen	fort	niveau de sensibilité incorrect
Cuvettes ou mares permanentes	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect
Banc à Lanices	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect
Récifs d'huîtres	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect

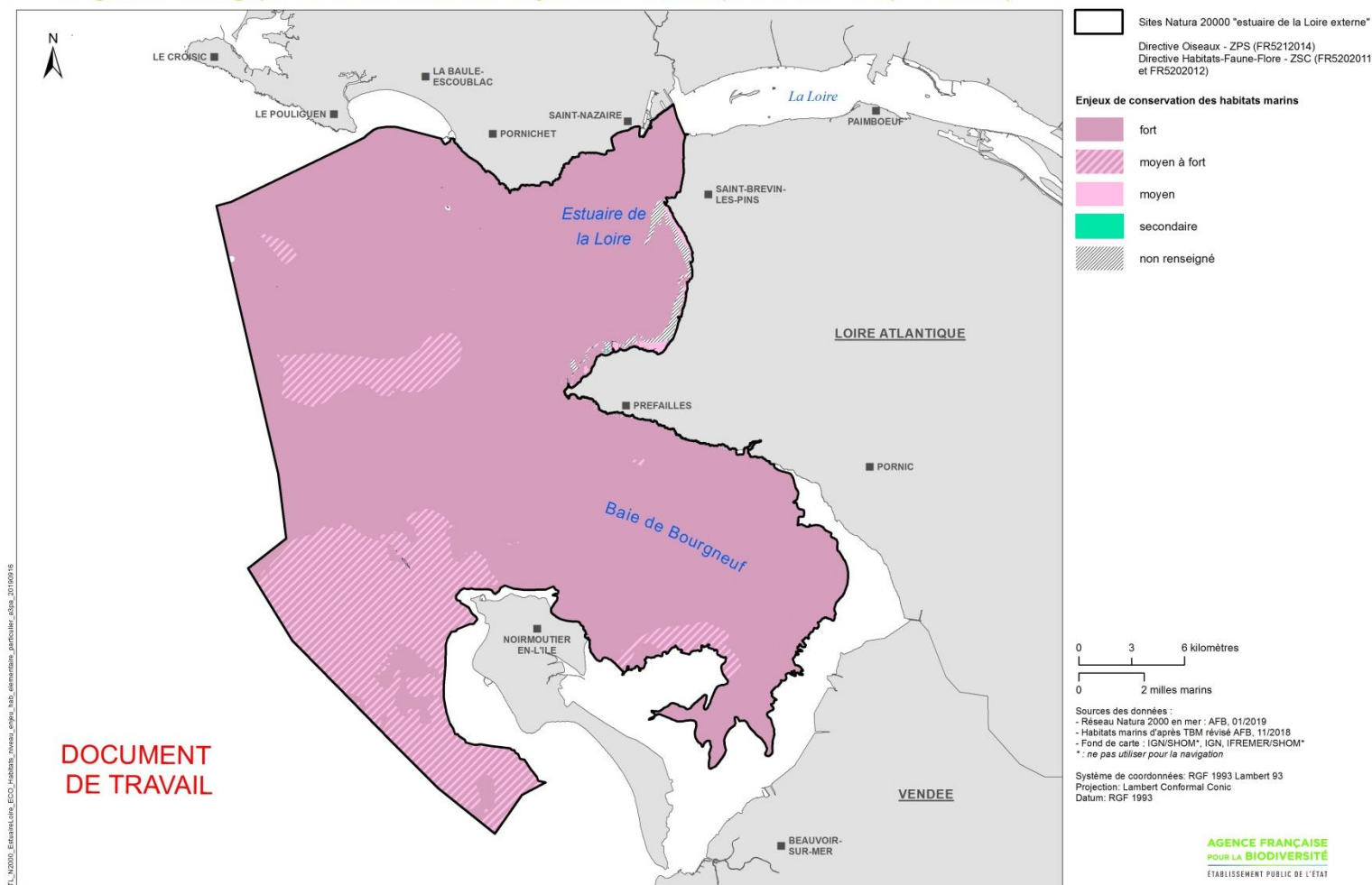
# Modifications apportées aux diagnostics écologiques

## ➤ Habitats marins

Une nouvelle cartographie des niveaux d'enjeu

### ★ SITES NATURA 2000 "ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE" Diagnostic écologique : hiérarchisation des enjeux des habitats (élémentaires et particuliers)

Éditée le : 09/2019





# Modifications apportées aux diagnostics socio-économiques

## ➤ Fiche « Baignade et fréquentation des plages »

De nouvelles plages ont été labellisées Pavillon Bleu en 2019 :

Sainte Marguerite

Bonne Source à Pornichet

L'Étang

Portmain

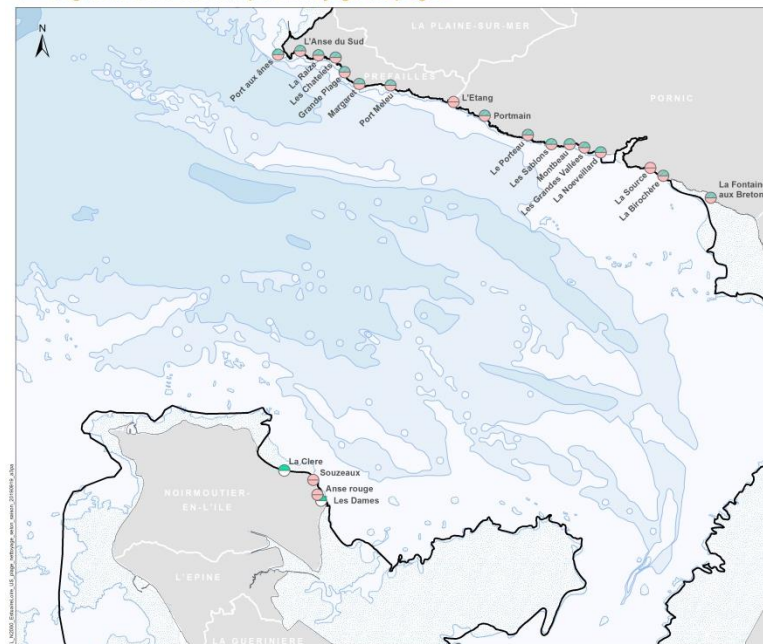
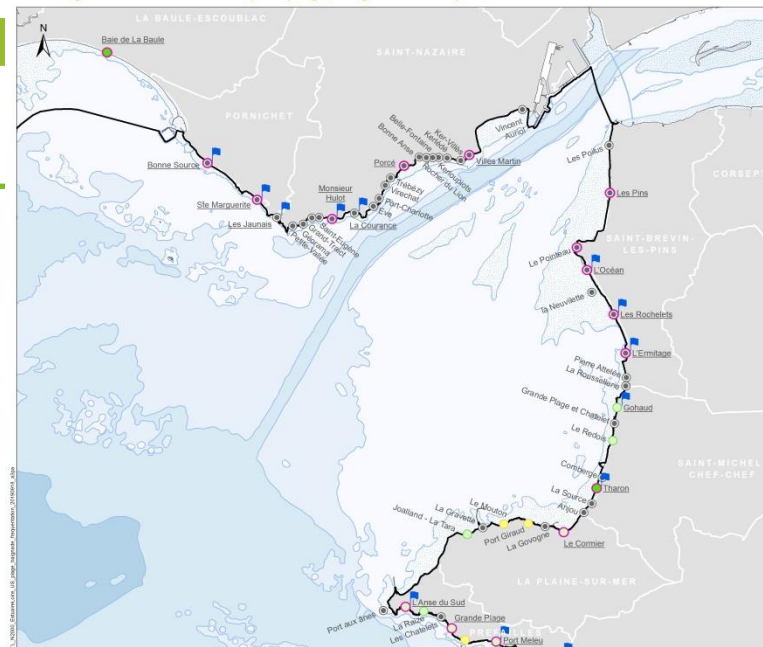
Le Porteau

La Noeveillard

La Birochère à Pornic

## ➤ Fiche « Nettoyage des plages »

Création d'une fiche activité





# A vous de jouer !

- ❖ Retrouvez les **informations** propres aux espèces et habitats en vous aidant du diagnostic écologique et de vos connaissances :

## Espèces

Comment les espèces se portent-elles ?  
(vulnérabilité)

Comment les espèces sont représentées dans  
le site Natura 2000 ?  
(représentativité)

A quelles pressions potentielles les espèces  
peuvent-elles faire face ?

## Habitats

Quels sont les habitats à enjeux forts ?

Quels sont les habitats qui sont une zone  
d'alimentation pour les oiseaux et/ou les  
poissons ?

A quelles pressions potentielles les habitats  
peuvent-ils faire face ?

Précision sur les statuts UICN :

- **En danger critique**, **En danger** ou **Vulnérable** : regroupant les espèces menacées de disparition,
- **Quasi menacée** : espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises,
- **Préoccupation mineure** : espèce pour laquelle le risque de disparition est faible

# A vous de jouer !

- ❖ **Formulez l'état** souhaité pour les espèces et habitats à 15 ans
- ❖ **Précisez** en répondant aux questions suivantes :

<b>Dans quel état souhaite-t-on que les espèces ou habitats soient dans 15 ans ?</b>		
<hr/> <hr/>		
<b>De quoi les espèces et les habitats ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?</b>	<b>Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?</b>	<b>Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?</b>
<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/>

Déroulé de l'exercice : chaque groupe traite un groupe d'espèces ou d'habitats.

- Il commence par recenser les informations disponibles pour les caractériser (20 min).
- Puis, d'après ces informations, il propose des objectifs et précise comment les atteindre (30 min).
- Les fiches sont ensuite passées au groupe suivant pour relecture / apports complémentaires / propositions de modifications (25 min).

# Synthèse : oiseaux

Dans quel état souhaite-t-on que les espèces soient dans 15 ans ?

Augmentation des populations en déclin et conservation des populations dont l'état est favorable

De quoi les espèces ont-elles besoin pour parvenir à cet état ?

Nourriture suffisante et accessible et de bonne qualité

Espaces de tranquillité/quiétude

Bonne qualité de l'eau (sans pollutions, bioaccumulation dans la ressource alimentaire, déchets)

Habitats non-fragmentés et de surface suffisante

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

Régulation de la fréquentation (humaine et animale) et information du public (sensibilisation à la problématique du dérangement)

Interdiction d'accès à certains espaces : interdiction d'accès aux zones d'alimentation des oiseaux notamment à proximité des sites de nidification

Travailler en lien avec la partie terrestre pour améliorer la qualité de l'eau (assainissement eaux pluviales, déchets, hydrocarbures, molécules médicamenteuses, produits chimiques...)

Maintenir les surfaces et les fonctionnalités des habitats nécessaires aux oiseaux

Délimitation des nids de limicoles et sensibilisation

Manifestation nautiques et sur DPM sans plastique (vecteur de sensibilisation) -> à élargir à tous les usages

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

Suivi des habitats : surface, inventaire (comptage d'oiseaux sur un habitat particulier pour savoir s'il est fréquenté à la bonne période et pour la bonne fonctionnalité), qualitatif (espèces prédatées, accomplissement des fonctions), population d'oiseaux été et hiver

Identifier les zones fonctionnelles interdites à la fréquentation : sont-elles bien délimitées ? La réglementation est-elle bien suivie ?

Développement des sciences participatives pour alimenter les suivis et renforcer les programmes existants

Suivis des événements climatiques forts : impacts post-tempêtes et pollutions sur les populations d'oiseaux. Avoir un protocole prêt pour déclencher un suivi rapide après accident

# Synthèse : habitats intertidaux

## Dans quel état souhaite-t-on que les habitats soient dans 15 ans ?

Maintenir une mosaïque d'habitats en tenant compte de l'évolution naturelle des habitats

Conserver et améliorer les habitats (avec montée des eaux les zones rocheuses et endiguées vont diminuer la surface des habitats intertidaux et d'autres doivent pouvoir se créer)

De quoi les habitats ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

Limiter l'artificialisation du littoral : en communiquant avec les collectivités littorales

Limiter la colonisation par les espèces invasives (huîtres, entre autres) car peuvent modifier les habitats et la courantologie : équilibrer la répartition spatiale

Sensibiliser les usagers à leurs impacts (piétinements, dégradations ...)

Aider les associations locales (partenariat, réseau) : sensibilisation, suivis

Surveiller la colonisation par les espèces invasives

Assurer un suivi régulier de l'évolution des habitats (qualitatif, fonctionnalité, surfacique)

# Synthèse : mammifères

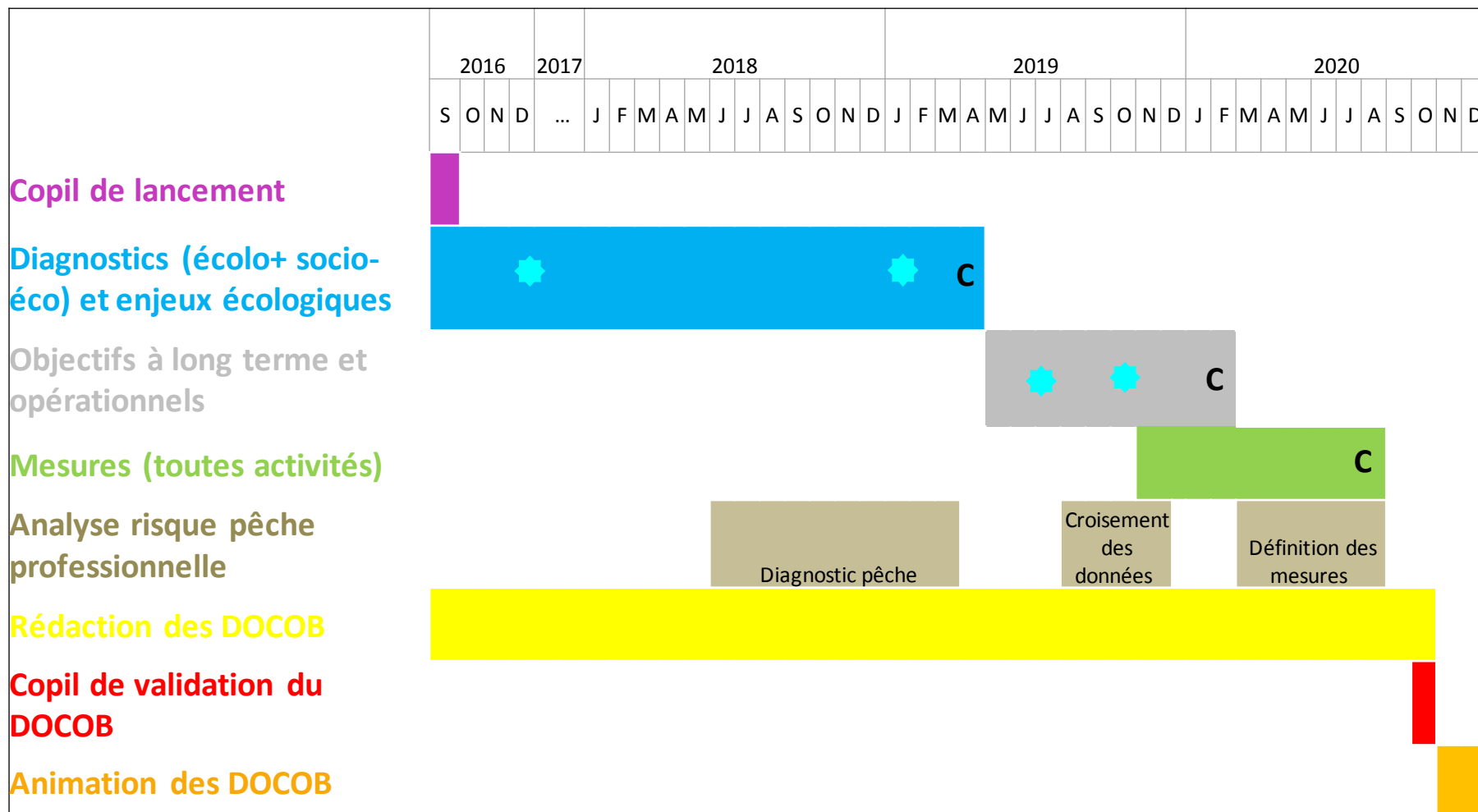
Dans quel état souhaite-t-on que les habitats soient dans 15 ans ?

De quoi les habitats ont-ils besoin  
pour parvenir à cet état ?

Comment va-t-on atteindre l'état  
souhaité ?

Comment va-t-on évaluer la  
progression vers notre objectif ?

# Les étapes d'élaboration du docob



**C** Comité de pilotage

 Groupe de travail

**A venir ...** Un groupe de travail de synthèse sur les objectifs long terme et opérationnels



## Suite à ce groupe de travail

---

- Les **propositions** formulées lors des GT « objectifs » N°1 et N°2 seront **synthétisées** et **diffusées** sur le site [estuaire-loire-externe.n2000.fr](http://estuaire-loire-externe.n2000.fr)
  - Identifiant : *utilisateur*
  - Mot de passe : *utilisateur*
- Un **groupe de travail de synthèse « objectifs »** pour :
  - Revenir sur les **synthèses** des GT « objectifs » N°1 et N°2
  - S'accorder sur les objectifs déterminés pour les enjeux écologiques

# Merci de votre attention

# AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour plus d'informations :

Pauline Blanchard

[pauline.blanchard@afbiodiversite.fr](mailto:pauline.blanchard@afbiodiversite.fr)

02 40 13 40 20

Laure Dupechaud

[laure.dupechaud@afbiodiversite.fr](mailto:laure.dupechaud@afbiodiversite.fr)

02 40 13 49 06

Marta Gallardo-Ruiz

[marta.gallardo-ruiz@afbiodiversite.fr](mailto:marta.gallardo-ruiz@afbiodiversite.fr)



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT